



LES

# Rencontres

## Une démarche prospective pour la biodiversité Des solutions idéales aux recommandations concrètes

*Synthèse des rencontres prospectives Sciences pour l'action organisées du 16 au 18 octobre 2018 par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB), dans le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche avec l'appui de la Fédération des parcs naturels régionaux.*

Biodiversité et culture, biodiversité et santé, sols et question foncière : à Jaujac, au cœur des monts d'Ardèche, l'édition 2018 des rencontres prospectives Sciences pour l'action a donné carte blanche à ses participants pour explorer, en trois ateliers thématiques, les trajectoires souhaitables de la préservation du vivant... et les traduire en recommandations aux politiques publiques. Compte rendu.

Prenez une soixantaine d'acteurs professionnels issus de champs d'activité variés : chercheurs, gestionnaires de terrain, associatifs représentant la société civile, acteurs des politiques publiques des administrations centrales aux collectivités territoriales... Réunissez-les trois jours durant dans un lieu inspirant. Introduisez des thèmes de réflexion essentiels pour la biodiversité et agitez le groupe à feu doux, en ajoutant régulièrement des couleurs bien dosées et des temps de liant collectif. Organisées par la FRB, le MTES et l'AFB, les rencontres prospectives Sciences pour l'action reconduisaient, du 16 au 18 octobre 2018 en partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la Fédération des parcs naturels régionaux, la formule initiée avec succès à Porquerolles en 2017 : des ateliers de prospective opérationnelle, en temps limité, pour aboutir à des recommandations concrètes à l'intention des décideurs publics et privés. Pour cette deuxième édition, trois thèmes d'ateliers avaient été sélectionnés en amont, recelant des enjeux majeurs de préservation de la biodiversité et/ou des questions

sociétales émergentes pouvant concourir à celle-ci : « Biodiversité et santé », « Biodiversité et culture », et « Sols et question foncière ». Pour chaque thème, des réunions préparatoires menées pendant l'été avaient également identifié trois à quatre de ces sujets à enjeux,

à traiter en parallèle par les participants, par exemple, pour l'atelier « Sols et question foncière » : « Multifonctionnalité des sols », « Conflits d'usage et modes de gestion » et « Société de consommation et occupation des sols ».



Maison du Parc naturel régional des monts d'Ardèche à Jaujac.

## Trois jours pour aiguillonner l'action publique

Depuis la maison du Parc, à Jaujac, le regard suit les bois de châtaigniers jusqu'à la ligne de crête, splendide dans sa livrée d'automne. Plénière d'ouverture : les mots d'accueil chaleureux de Lorraine Chenot, présidente du PNR des Monts d'Ardèche, puis de Marc Lutz, responsable de son service biodiversité, ont fait résonner les thèmes de travail choisis avec l'action menée par le Parc, dans la durée et à l'échelle de son territoire. Les interventions de Laurent Germain (direction de l'appui aux politiques publiques, AFB) et Gilles Rayé (service de la recherche, MTES) ont souligné l'originalité de ces rencontres, alliant une dimension résolument prospective et une visée opérationnelle, à l'interface de l'action scientifique et des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Les recommandations attendues ont ainsi vocation à orienter les programmes d'études et les plans d'action du MTES, de la FRB et de l'AFB. Le service de la recherche du ministère en a déjà intégré certaines, produites en 2017, dans la programmation de ses actions notamment sur le retour du sauvage au contact de l'Homme.

Ces recommandations constituent aussi une boîte à idées pour alimenter la révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité qui arrive à échéance en 2020, et plus largement la réflexion de tous les acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité. Hélène Soubelet, directrice de la FRB, a insisté sur l'inscription dans le temps long de la démarche : cette édition 2018 sera suivie au moins d'une troisième en 2019 ou 2020. Lui succédant au pupitre, Gilles Landrieu (direction de la recherche, AFB) a retracé les recommandations issues de l'édition 2017, sur les thèmes « Biodiversité & solidarité écologique », « Littoral & adaptation au changement climatique », « Valorisation & restauration de la biodiversité » et « Biodiversité & politique énergétique ». Enfin, l'intervention de Benoît Labbouz (AgroParisTech) a précisé la méthodologie des rencontres qui combine démarche prospective et technique d'animation « Grô'Débat » issue du courant de l'éducation populaire.

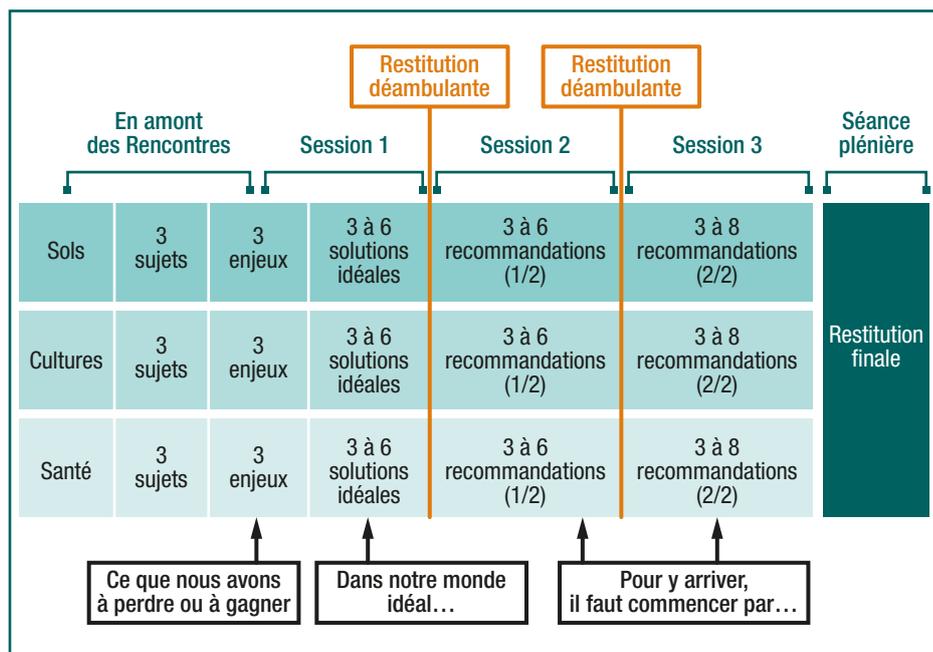


Figure 1. Déroulé méthodologique des rencontres. Source : B. Labbouz, AgroParisTech.

Cette méthodologie reste évolutive et a vocation à être affinée à chaque édition. Pour les rencontres de Jaujac, elle proposait aux participants, répartis en trois ateliers parallèles sur les trois thèmes, de travailler en trois sessions successives, entrecoupées de temps de mise en commun (figure 1).

### Enjeux, solutions idéales, recommandations : une démarche en trois temps

La première session prenait la suite des réflexions menées en amont durant l'été : au sein de chaque atelier, les participants se sont répartis autour de trois ou quatre tables correspondant aux différents sujets identifiés, selon leurs intérêts et leurs compétences propres. Objectif ? **Se saisir des enjeux associés** à leur sujet, les questionner et au besoin les retravailler, avant de se livrer à un exercice collégial d'imagination : la **formulation des solutions idéales** qui permettraient, selon eux et (dans un premier temps) en dehors de toute contrainte de faisabilité, de répondre au mieux à ces enjeux du point de vue de la biodiversité.

À chaque table, les participants ont relevé le défi avec enthousiasme, adoptant une posture prospective et tentant de se libérer des entraves et des modèles

actuels afin de se projeter vers un idéal à échéance de 10 ans. Pour donner corps à leurs idées, tous ont pu compter dès cette première étape sur le renfort de « facilitatrices graphiques ». Passant d'une table à l'autre, oreilles grandes ouvertes et feutres de couleurs à la main, les trois intervenantes de *Scribing Today* composaient, sur de grandes feuilles blanches, des planches évolutives alliant texte et illustration. Leurs dessins ont constitué un précieux support aux débats dans toute la suite du procédé.

À l'issue de cette session, une première mise en commun était réalisée sous forme de « **restitution déambulante** » : les planches illustrées, dans une version très provisoire, étaient exposées dans le hall central de la maison du Parc et soumises au regard collectif. Les participants, tous ateliers confondus, étaient invités à échanger de vive voix sur les solutions idéales de chaque table et à apporter leurs observations sous la forme de post-it, déposés directement sur les planches. Pour la deuxième session en salles, les participants reprenaient leurs réflexions, nourries de ces regards extérieurs, avec cette fois pour mission de formuler des propositions concrètes et transposables dans les politiques publiques, constituant autant de pas sur une trajectoire souhaitable vers la réalisation de leurs solutions idéales. Là encore, les débats étaient mis en couleurs sur les tableaux, complétés en temps réel. Après une seconde mise en commun, la troisième et dernière

session en salles visait à **formaliser les recommandations** qui seraient présentées, au matin du troisième jour, lors de la plénière de restitution.

## Biodiversité et santé : prendre soin de l'une, c'est prendre soin de l'autre

Dans l'atelier « Biodiversité et santé », l'un des groupes s'est emparé du sujet crucial de **l'alimentation**. Dans un monde idéal, tous les consommateurs auraient accès, de manière équitable, à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. À l'issue de leur réflexion prospective, les participants plaident pour une reconnaissance de la responsabilité des communes dans la qualité de l'alimentation proposée en restauration collective et pour le renforcement de l'accompagnement technique et économique des agriculteurs en reconversion vers les filières respectueuses du vivant. En parallèle, ils identifient comme un objectif majeur l'accès, pour tous les consommateurs, à une information précise et validée quant aux impacts des produits alimentaires sur la biodiversité et la santé. Cette information pourrait être disponible sur internet et délivrée par simple scan des produits, via une application dédiée sur *smartphone*, s'appuyant sur les bases de données existantes ou à construire. Elle serait complétée par

**Philippe Carencio, praticien hospitalier, CHU d'Hyères**

En matière de santé et d'environnement, je suis convaincu que c'est de la société civile, des aspirations des territoires, que viendront les changements dans les politiques publiques. À ce titre, la démarche de prospective qui nous a été proposée était très positive. À mon échelle, je travaille depuis des années à la réduction de l'impact des effluents hospitaliers : nous avons obtenu des résultats probants à l'hôpital d'Hyères, à la faveur notamment de la réglementation RSDE\*. Mais il reste de grandes marges de progression, par exemple dans les blanchisseries des établissements pour personnes âgées... Un enjeu majeur pour l'efficacité des politiques publiques réside dans le **décloisonnement des ministères de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture : non pas en ménageant des passerelles, mais en construisant une approche vraiment intégrée des problématiques. J'ai pu voir à Jaujac que nous sommes nombreux à le penser !**

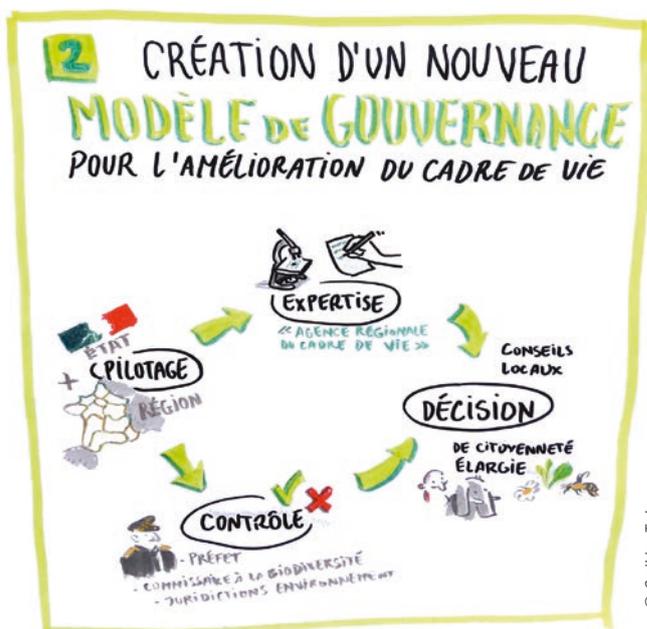
\* Recherche et réduction des rejets de substances dans l'eau

une intégration du respect de la biodiversité aux signes de reconnaissance de la qualité des produits (appellation d'origine ou indication géographique protégée, agriculture biologique, label rouge...), au moyen d'un système de certification ou de notation adapté, ainsi que par une autre mesure consistant en la délivrance de tickets-restaurant « responsables ».

Sur le sujet de la « **nature en ville** », les réflexions ont cherché les moyens de favoriser une place équilibrée de la biodiversité dans l'espace urbain, et de maximiser les services rendus par celle-ci (notamment pour la santé physique et mentale des citoyens) tout en limitant les risques, réels ou perçus, qu'elle peut présenter. Dans cette optique, une recommandation forte porte sur la nécessité de coordonner

les acteurs de la ville sur le double sujet de la biodiversité et de la santé. Cette coordination pourrait être incarnée par la mise en place d'un « référent santé environnementale » technique et politique dans chaque collectivité territoriale ; ou par la création d'un « commissariat de la biodiversité dans la ville », disposant d'indicateurs et d'outils validés pour suivre, de manière intégrée, l'état de la biodiversité et l'état sanitaire dans les différents espaces urbains. Il est enfin suggéré d'intégrer un volet « santé environnementale et biodiversité » dans les formations aux métiers de la santé et de l'aménagement de l'espace – ainsi que de l'agriculture, comme l'avaient également souligné les participants du groupe sur l'alimentation.

Ces orientations ont été en partie recoupées par les conclusions du troisième groupe, qui traitait des « **politiques publiques contradictoires entre santé et biodiversité** ». Dans ce domaine, le monde idéal a réussi à résoudre les contradictions entre les actions publiques en faveur de la santé et de la biodiversité, au profit de synergies complètes et territorialisées. Pour y parvenir, des outils de simulation des conséquences sanitaires, environnementales et sociales des décisions à court, moyen et long terme sont mis à disposition. La connaissance des liens entre santé et biodiversité est universellement accessible et la décision se prend à l'échelle territoriale par des conseils citoyens, où les intérêts des non-humains et des générations futures sont représentés. Pour les participants, l'État y serait le garant du recueil des connaissances, de leur synthèse et de leur partage. Ce rôle passerait également par un soutien accru aux programmes de recherche sur



Atelier « Biodiversité et santé » : création d'un nouveau modèle de gouvernance.

les indicateurs de bon état écologique et sanitaire. À la faveur de ce cadre étatique favorable, les participants appellent à la fusion des multiples lieux d'expertise et à la création d'un nouveau modèle de gouvernance pour l'amélioration du cadre de vie : le territoire décide ; la région harmonise, crée des synergies et apporte de l'expertise ; l'État contribue aux outils, facilite le partage de la connaissance et finance des programmes de recherche sur les sujets orphelins. Un contrôle externe est exercé par un « commissaire général à la biodiversité » qui donne des avis conformes suivant le modèle de l'architecte des bâtiments de France – ce point rejoignant une recommandation de l'atelier 2017 sur le thème « Valorisation et restauration de la biodiversité ».

## Biodiversité et culture : retisser les liens en stimulant l'expérience sensible et l'imaginaire

Une société respectueuse de la biodiversité et soucieuse de la préserver est une société où chacun entretient avec la biodiversité des liens, à la fois vécus au

travers d'expériences sensibles, et favorisés par des représentations culturelles réconciliées avec la nature et le vivant. Dans l'atelier « Biodiversité et culture », deux groupes se sont attelés aux sujets connexes de la « **Reconnexion à la nature** » et de la « **Patrimonialisation de la nature** ». Les participants ont notamment réfléchi aux moyens de favoriser, à tous les âges, l'immersion corporelle dans une nature proche et quotidienne pour stimuler des expériences esthétiques et sensibles, et contribuer ainsi à réenchanter les imaginaires. Parmi les leviers qui y contribueraient, l'enseignement scolaire jouerait un rôle clé. L'un des groupes recommande le lancement d'un grand plan conjoint entre les ministères en charge de l'écologie et de l'éducation nationale pour développer les pratiques sensibles à la nature et faire de l'école le micro-gestionnaire d'espaces naturels sur le temps long, à l'instar des aires éducatives existantes. La réinstauration des classes vertes, la multiplication des tiers-lieux et des laboratoires vivants, la réhabilitation des savoirs locaux et autochtones (ethnobotaniques par exemple), ou encore la création d'un service civique environnemental, incluant une dimension artistique, participeraient de ce même mouvement.

Sur le thème de la patrimonialisation, les participants ont aussi recherché des moyens de rendre les citoyens acteurs de la constitution d'un patrimoine naturel passé, présent et à venir : dans une démarche de labellisation participative, initiée à l'échelle locale, les habitants désigneraient les éléments de nature qu'ils considèrent comme patrimoniaux pour contribuer à l'élaboration, jusqu'à l'échelle nationale, d'un « Atlas de ce à quoi nous tenons ».

Un troisième groupe travaillait sur le « **Rôle que pourraient jouer les politiques publiques** » dans l'avènement de cette culture partagée de la biodiversité. Il propose la mise en œuvre de contrats de convergence humain-biodiversité vers des solutions fondées sur la nature, aux échelles nationale et territoriales. Organisés autour des principes de sobriété (énergétique, alimentaire, numérique...), ces contrats

**Rémi Beau**, philosophe de l'environnement, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le thème de la reconnexion à la nature est au cœur de mes travaux en éthique environnementale : l'atelier qui lui était consacré à Jaujac a été une occasion précieuse pour échanger avec des acteurs très divers, dans le cadre d'une démarche de prospective originale. Nous avons insisté sur la pluralité des canaux permettant cette reconnexion : celle-ci peut prendre la forme d'immersions dans une nature éloignée et sauvage, mais elle doit à mon sens se réaliser également dans l'environnement proche, y compris en ville. Pour faire vivre ce lien, l'idée de tiers-lieux ou de « communs », cogérés par les habitants du territoire, me semble essentielle. C'est par exemple le jardin partagé, la coopérative de production, ou encore l'école. Cette dernière a une place importante dans notre réflexion : attribuer aux écoles un rôle de gestionnaire d'un espace naturel local en ferait le premier lieu de contact avec une biodiversité du quotidien.



Atelier « Biodiversité et culture » : la nature, un héritage.

incluraient une dimension de démocratie participative en articulation avec la démocratie représentative. Pour suivre leur mise en œuvre, et plus largement la dynamique des relations humain-biodiversité, il recommande également de déployer davantage les observatoires participatifs reposant sur des systèmes d'information sur la biodiversité et le paysage, en mobilisant des indicateurs d'état et de perception. Les participants proposent en outre de favoriser l'usage d'internet comme outil de mobilisation et d'action citoyenne, libre et indépendant, et comme amplificateur des liens entre culture et biodiversité.

Enfin, un quatrième groupe s'est intéressé aux moyens de « **Diffuser de nouvelles cultures de la biodiversité par les représentations médiatiques et artistiques** ». Dans un monde idéal où le modèle économique des médias a évolué et la confiance dans les messages est restaurée, les systèmes de valeurs seraient inversés, en faveur de la biodiversité. Parmi les éléments contribuant à cette transformation, les participants pointent la nécessité de mieux sensibiliser à la biodiversité les journalistes et professionnels de la culture et de la communication. Ils proposent aussi d'introduire des « comités d'éthique environnementale » dans l'industrie médiatique et publicitaire. Ils misent enfin sur l'internet libre et les *open data* pour favoriser la diversité des points de vue et des prises de parole.

## Sols et question foncière : pour une directive cadre et une agence nationale

En France, chaque année, 65 000 ha de sols sont soustraits au vivant par l'artificialisation. Bien d'autres sont profondément dégradés par les pollutions industrielles et agricoles, au détriment de la biodiversité qu'ils abritent et des services qu'ils procurent (fertilisation, fonctions hydrauliques...). Pour le groupe qui s'est attelé à la « **multi-fonctionnalité des sols** », un monde idéal est donc d'abord celui où le sol, considéré comme un bien commun, est reconnu comme une ressource finie et non renouvelable. Sa recommandation centrale porte sur la remise à l'agenda



Atelier « Biodiversité, sols et question foncière » : optimisation de l'habitat dense.

© Scribing Today

politique d'une directive cadre sur les sols, s'appuyant sur des outils robustes et un calendrier précis, avec des objectifs cohérents aux niveaux national et communautaire, et l'instauration de pénalités en cas de non atteinte de ceux-ci. Un tel dispositif s'appuierait sur un effort soutenu de collecte de données, mobilisant des réseaux de sciences participatives. Ces données seraient dûment conservées et rendues accessibles à tous. Le groupe propose également la mise en place d'observatoires régionaux des sols ou tout au moins la prise en compte des sols dans les observatoires régionaux de la biodiversité ; l'intégration d'une « police des sols » dans la police de l'environnement ; l'instauration d'une « taxe béton »... et plaide pour une application rigoureuse de la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC). À l'appui de ces évolutions, et moyennant un développement de la recherche opérationnelle proportionné aux enjeux, il recommande en outre la définition d'un référentiel multicritères de qualification

des sols, prenant en compte l'ensemble de ses fonctionnalités, sa biodiversité, sa valeur agricole, ses dimensions juridiques (posant au passage la question du statut du foncier) et économiques.

À la table voisine, et (presque) sans concertation, les participants qui traitaient des « **conflits d'usage et modes de gestion** » ont imaginé un monde idéal où l'on construirait moins, plus dense, mais avec plus de place pour la biodiversité, où beaucoup d'aménagements seraient réversibles, où les entreprises et citoyens seraient responsables de la qualité et de la biodiversité de leurs terrains. Ils recommandent à cet effet la création d'une agence nationale des sols, au service d'un objectif de « zéro artificialisation nette ». En appui des autres acteurs, celle-ci aurait pour mission de centraliser les données sur le potentiel de densification et les bâtiments vacants ; d'informer sur la qualité des sols et l'artificialisation ; de gérer le processus réglementé de « compensation sol » ; de collecter et de redistribuer

### Sarah Hassan, Fédération nationale de l'agriculture biologique

Le lien entre agriculture biologique et biodiversité est immédiat : la FNAB accompagne de longue date la transition agricole des territoires vers des pratiques sans intrants et respectueuses du vivant et des sols, via notamment des techniques culturales simplifiées (qui réduisent le labour) et les couverts d'interculture... Les rencontres de Jaujac ont donc d'abord été une occasion de nous rapprocher des acteurs des politiques publiques nationales de la biodiversité, et de donner une visibilité à notre action. Au-delà, les discussions de l'atelier sur les sols ont été très enrichissantes. Alors que ce compartiment, essentiel pour la biodiversité, souffre aujourd'hui d'un manque de protection réglementaire, nous trouvons intéressantes les pistes qui ont été ouvertes sur la mise en œuvre d'une directive cadre, la création d'une agence nationale ou l'objectif « zéro artificialisation nette ». Les sols ne sont pas morts, et l'agriculture biologique sera l'un des outils de leur reconquête !

une « redevance sol ». Parmi ses autres recommandations, ce groupe propose aussi la création d'un volet « sols » dans tous les projets d'aménagement, l'intégration d'un volet « bonne gestion des sols » dans les labels existants (notamment agriculture biologique) et la facilitation des usages temporaires sur les espaces en mutation.

Enfin, le troisième groupe, sur « **société de consommation et occupation des sols** », a ouvert la réflexion sur les moyens de développer l'investissement citoyen au service d'une utilisation rationnelle des sols. Imaginant un monde où chaque citoyen participe activement à la gouvernance du territoire, où les propriétaires sont gardiens de la qualité des sols et où les utilisateurs garantissent la réversibilité des usages, il mise pour ce faire sur une action de lobbying auprès de la sphère politique. Cette action viserait à porter une modification de la constitution, par un « Projet de loi sur les sols ». Elle contribuerait à aider les collectivités à organiser une consultation citoyenne, et à réaliser un état des lieux des territoires. Elle pousserait au développement d'un étiquetage des produits intégrant une « empreinte sol », et au renforcement des moyens alloués à la future agence des sols.



Prospectives pour la biodiversité.

## Après la démarche prospective, le temps de l'analyse

Lors de la session de restitution, au troisième jour de ces rencontres, les recommandations produites par chaque groupe ont été exposées en plénière, puis soumises aux réactions et questions de la salle. Les débats se sont poursuivis lors du tour de parole général... et continueront au cours des mois suivants. Après l'exercice prospectif, viendra le temps de préciser les conditions de mise en œuvre de chaque proposition, son horizon temporel ainsi que sa plus-value par rapport à l'existant (fort logiquement, certaines pistes explorées à Jaujac recourent ou prolongent des idées déjà formulées ailleurs !). Intervenant en clôture, Benoît Bergegère (direction de l'eau et de la biodiversité, MTES) a insisté sur la nécessité de faire évoluer les rapports de force en faveur de la biodiversité, et de travailler à l'acceptabilité sociétale des solutions proposées. Dans cette perspective, il a souligné l'enjeu essentiel que représente, pour le ministère, le fait de capter une vision éclairée issue d'une diversité d'acteurs et de points de vue, nourrie des réalités des territoires. Les rencontres prospectives Sciences pour l'action servent directement cette volonté. Elles contribuent à alimenter la boîte à idées, plus ou moins immédiates et opérationnelles, dont seront issues les politiques publiques de demain. L'intervention d'Alain Clabaut (directeur-adjoint de l'environnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) traçait les grandes lignes de la stratégie régionale en matière de biodiversité, saluait le travail collectif accompli lors des ateliers, et apportait un dernier éclairage sur la déclinaison des politiques aux différentes échelles du territoire. En guise de mot de la fin, Jean-François Silvain (président de la FRB) appelait à une action pragmatique en faveur de la biodiversité, s'appuyant au besoin sur une politique des « petits pas » vers les trajectoires souhaitables.

Dans cette optique, il réaffirmait l'engagement de la FRB, de l'AFB et du ministère à approfondir, valoriser ou réétudier les pistes ouvertes à Jaujac pour en tirer, dans leurs champs de compétences, des recommandations scientifiquement et juridiquement étayées, et les relayer par une communication adaptée vers les publics concernés. Au-delà, il appelait chacun à s'approprier ces idées, à les adapter et à les faire vivre dans son domaine d'activité et à son échelle : des institutions au simple citoyen. ■

### Pour en savoir plus

- Sur le site internet du MTES : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/ACDRISR/sciences-pour-l'action.aspx>
- Sur le site internet de la FRB : <http://www.fondationbiodiversite.fr/fr/actualite/263-2018/1083-rencontres-sciences-pour-l-action.html>

### Organisation du séminaire

- Nicolas Baylé, Gilles Landrieu, Isabelle Vial (AFB)
- Benoît Labbouz (AgroParisTech)
- Marilda Daskali, Hélène Soubelet (FRB)
- Marylou Dufournet, Halvard Hervieu, Claire de Kermadec, Gilles Rayé (MTES)
- Marc Lutz (PNR des Monts d'Ardèche), Thierry Mougey (FPNR)

### LES Rencontres

Directeur de publication : Christophe Aubeil  
 Coordination : Véronique Barre, Béatrice Gentil-Salasc, Isabelle Vial  
 Rédaction : Laurent Basílico, Isabelle Vial  
 Maquette : Éclats Graphiques  
 Réalisation : www.kazoar.fr  
 Impression : Estimprim  
 Impression sur papier issu de forêts gérées durablement  
 AFB : 5, square Félix Nadar - 94300 Vincennes  
 Disponible sur : <https://professionnels.afbiodiversite.fr/node/87>  
 ISBN web : 978-2-37785-074-7  
 ISBN print : 978-2-37785-075-4  
 Gratuit